

SURVEILLANCE ET SAUVETAGE AQUATIQUE "EAUX INTÉRIEURES"

FC SSA

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- **Référentiel SSA**: entraînement en milieu naturel et apprentissage d'exercices de sauvetage

Conditions de délivrance du certificat de compétences

- Être titulaire et à jour de formation continue du BNSSA
- Être titulaire et à jour de formation continue du PSE 2

Conditions de validation

- Avoir suivi l'**intégralité de la formation continue** SSA.
- Avoir réalisé conformément au référentiel interne, l'**ensemble des techniques et des procédures abordées** lors de la formation.



PRÉ-REQUIS

- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois
- Aptitude à l'effort physique et à la nage



DURÉE

- 6 h au minimum, avec préparation au préalable



PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par stage



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE FMNS
- Équipe pédagogique composée de formateurs SSA



FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue tous les 3 ans est obligatoire



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Possibilité de passer le BNSSA en accéléré + PSE1
- Diplôme délivré uniquement à la majorité
- Soumis à un test d'entrée en formation



COÛT

- 90 € par personne



TEXTES OFFICIELS

ARRÊTÉ DU 18/02/2014